



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pouvoir d'achat

Question au Gouvernement n° 555

Texte de la question

## POUVOIR D'ACHAT

M. le président. La parole est à M. Alain Bocquet, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Alain Bocquet. Monsieur le Premier ministre, l'actualité est marquée - et le phénomène ne va pas s'arrêter - par la multiplication des mobilisations du monde du travail. Il se mobilise contre l'aggravation des conditions de vie, contre l'insuffisance du pouvoir d'achat et pour la revalorisation des salaires.

Le Président de la République a déclaré ce matin vouloir s'adresser à la France qui travaille et non à celle qui manifeste.

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Il a raison !

M. Alain Bocquet. Mais ce sont les mêmes. C'est une seule et même France qui revendique le partage de la richesse créée et le respect de sa dignité.

Les salaires sont au coeur de ces enjeux.

M. Patrick Roy. Eh oui !

M. Alain Bocquet. Le chef de l'État joue l'esquive. Il nous ressort la vieille lune de la participation et nous fait le coup de la baisse des prix qui n'est qu'un miroir aux alouettes. (*" Très bien ! " sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

Il aurait pu annoncer des mesures contre le scandale de la rémunération des dix premiers PDG du CAC 40 : 33 millions d'euros à eux seuls en 2007.

Plusieurs députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Eh oui !

M. Alain Bocquet. Il aurait pu aussi fixer l'objectif d'une vraie revalorisation du SMIC dont l'éventualité est reportée à 2010.

À l'heure où les grands groupes français explosent la barre des 100 milliards de profits, c'est tout de suite qu'il faut augmenter les salaires. Évidemment, Nicolas Sarkozy n'en fait rien et pour cause : au-delà des faux-semblants, il reste avant tout le Président des actionnaires et des riches. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine et sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. - Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Patrick Roy. Absolument !

M. Lucien Degauchy. Démago !

Plusieurs députés du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. Ce propos est scandaleux !

M. Alain Bocquet. Au moment où la France va présider l'Union européenne, et quarante ans après le Grenelle des salaires, qui s'était traduit par 35 % de plus sur la feuille de paie et la relance de l'économie, notre pays s'honorerait de prendre l'initiative d'un " Bruxelles des salaires ".

M. Roland Muzeau. Très bien !

M. le président. Posez votre question, monsieur Bocquet !

M. Alain Bocquet. Les nombreuses manifestations qui se déroulent dans différents pays voisins montrent que la redistribution des richesses est une urgence partout en Europe. Allez-vous enfin répondre à l'exigence de hausse généralisée des salaires en France et en Europe ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, et sur plusieurs bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

M. le président. La parole est à M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'État chargé de l'emploi, dans le silence de préférence, mes chers collègues.

M. Laurent Wauquiez, *secrétaire d'État chargé de l'emploi*. Monsieur le député, en matière de pouvoir d'achat, le Premier ministre a fixé des caps. L'action du Gouvernement est pragmatique et s'appuie sur trois leviers afin d'obtenir rapidement des résultats.

L'emploi est le premier de ces leviers.

Il ne faut jamais oublier, en effet, que le pouvoir d'achat ne se détermine pas au niveau du Gouvernement : il se crée par le travail de nos concitoyens.

M. Albert Facon. Par les salaires !

M. le secrétaire d'État chargé de l'emploi. De ce point de vue, le projet de loi travail, emploi, pouvoir d'achat, commence à produire des résultats extrêmement satisfaisants.

La semaine dernière, nous nous sommes rendus sur le terrain avec Gilles Carrez et tout un groupe de députés, pour mesurer les effets des dispositions relatives aux heures supplémentaires. Elles concernent aujourd'hui 59 % des entreprises et plus de six millions de salariés. Je rappelle que, pour un salarié effectuant quatre heures supplémentaires par semaine, cela représente l'équivalent d'un treizième et d'un quatorzième mois dans l'année. Si ce n'est pas du gain de pouvoir d'achat, nous ne parlons pas de la même chose !

L'action sur les prix est le deuxième levier.

En la matière, nous essayons d'introduire à la fois plus de transparence et de concurrence dans la distribution dans le cadre du projet de loi de modernisation de l'économie dont vous allez bientôt débattre. Il s'agit de supprimer les rentes de situation qui ont été constituées sur le dos des Français. On ne peut se satisfaire d'avoir durablement des prix plus élevés chez nous que chez nos voisins européens pour les mêmes produits.

L'intéressement est le troisième levier.

Non, monsieur Bocquet, ce n'est pas une vieille lune idéologique : c'est du concret pour les salariés. Il s'agit de libérer, dans les quatre ans qui viennent, l'équivalent de 6 milliards d'euros. Nous vous laissons donc à vos vieilles lunes idéologiques pour nous concentrer sur les leviers pragmatiques (*Protestations sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine*) : libération de la concurrence, heures supplémentaires pour ceux qui travaillent, et action en matière de politique des prix.

Monsieur Bocquet, le Gouvernement actionne ces différents leviers et n'oublie pas ceux qui ont pour seul capital leur travail. (*Applaudissements sur divers bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire - Rires et exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche, et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.*)

M. André Gerin. menteur !

Plusieurs députés du groupe de la Gauche démocrate et républicaine. Hypocrite !

## Données clés

**Auteur** : [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription** : Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 555

**Rubrique** : Politique économique

**Ministère interrogé** : Emploi

**Ministère attributaire** : Emploi

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 28 mai 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 28 mai 2008